

Woodrise

Panorama de la construction bois au Japon







Introduction

Le Japon a une forte tradition de la construction en bois et a grandement recours aux importations pour satisfaire sa demande intérieure. En 2020, la croissance du produit intérieur brut s'est effondrée en raison de la pandémie de la Covid-19 mais le Japon retrouverait son PIB par habitant dès 2021 (contre 2022 pour la France¹. Le secteur de la construction est aussi particulièrement touché par la crise, même si l'organisation des Jeux Olympiques de 2020 a atténué le choc. Plus de 10 % des tremblements de terre dans le monde se produisent au Japon et dans les régions environnantes, rendant ainsi centrale la problématique sismique mais aussi la sécurité incendie dans la construction. De plus, le Japon fait face à un défi structurel lié à une population vieillissante et en recul, créant ainsi un déséquilibre entre l'offre et la demande de logements. Les systèmes constructifs en poteaux et poutres et en ossature bois dominent le marché des constructions à faible hauteur tandis que les moyens et grands bâtiments sont généralement en béton. Ces caractéristiques du marché de la construction bois japonaise créent des opportunités sur plusieurs segments de marché, notamment dans l'aménagement intérieur en bois et la rénovation du parc existant. L'objectif de cette étude est de fournir une vision fine du secteur de la construction bois au Japon, mais aussi de la consommation de produits bois à destination du secteur. Ainsi, une bonne compréhension de la dynamique de marché fournira aux acteurs de la filière forêt-bois française une vision de l'étendue des opportunités du marché japonais. Les opportunités identifiées sont détaillées dans cette note, qui est une synthèse du rapport final commandé par l'ADEME.

1 Une population vieillissante en quête de logements sains porte l'investissement du secteur de la construction bois

Les défis structurels du Japon, liés à une population vieillissante et à une forte concentration dans les grandes villes devraient faire du Japon un des pays les plus polarisés au monde. La conjugaison d'une surreprésentation des séniors (38 % en 2050 contre 17 % en 2000) et d'une densification des grandes villes (notamment Tokyo et agglomération) devrait nettement augmenter l'intérêt pour les logements « sains ». Ainsi, le caractère durable des constructions en bois, avec peu de déchets et de nuisances sonores dans l'étape chantier, favoriserait grandement la construction bois dans les grandes agglomérations dans les années à venir. Le net rebond des investissements depuis la crise financière en témoigne et est porté en partie par une politique allante du gouvernement, notamment sur le développement de la construction bois. Le FMI estime qu'une hausse de 1 % de la population entrainerait une hausse de 5 % du prix des logements. A l'inverse, une baisse similaire de la population conduirait à un recul encore plus fort des prix. La concentration des populations dans les grandes villes accentuerait donc la pression sur les prix. Ces tendances suggèrent de privilégier les grandes villes pour les investissements ou de travailler avec des entreprises japonaises qui y opèrent.

04/03/2022 | fcba.fr

¹ Les données utilisées dans cette note sont arrêtées en juin 2021

2 Une appétence grandissante pour les styles de constructions occidentaux crée des opportunités pour les entreprises françaises

Le stock de logement sur le marché japonais est dominé par les structures en bois et 75 % des Japonais souhaitent un logement construit en bois. De plus, la structure familiale au Japon connait une évolution profonde, en passant de trois générations (grands-parents, parents, enfants) à deux générations (parents, enfants). Ce glissement vers des modèles de famille plus présents en occident s'est accompagné d'un fort intérêt des Japonais en faveur de la diversité des logements, notamment pour les styles de constructions occidentaux. Parmi les Japonais souhaitant une construction en bois, 23 % plébiscitent un système constructif en ossature bois, alors que les parts de marché de ce système sont aujourd'hui de 11 % (cf. graphique 1). Ces marges de manœuvre pour l'ossature bois créent des opportunités pour les entreprises et les produits français, plus familières de ce système constructif (84 % de parts de marché en France).

3 Malgré une forte incitation à l'utilisation de la production domestique, le japon demeure un grand pays importateur de produits bois

Si les Japonais importaient traditionnellement le lamellé-collé des Etats-Unis, de la Scandinavie et d'Europe de l'Ouest, le pays a développé sa propre capacité de production et la demande s'est orientée vers les importations de lamelles (notamment en Autriche et en Allemagne). Ces importations demeurent toutefois importantes car la part des espèces domestiques utilisée est encore très faible dans les matières premières. Les opportunités sont certes limitées pour les exportateurs français de grumes (notamment de chênes) mais la demande devrait se maintenir, en particulier pour le LVL (Laminated Veneer Lumber), qui intéresse de plus en plus les constructeurs japonais.

4 Le dynamisme du marché de l'aménagement intérieur en bois est favorable aux exportations françaises

Les tendances à la hausse des nouvelles constructions, portées par les grandes villes, favoriseraient la consommation de contreplaqué, notamment en structure. La consommation de contreplaqué évolue de concert avec les mises en chantier et est encore très dépendante des importations. De plus, la bonne dynamique de la demande japonaise pour les intérieurs en bois, liée notamment à des questions de bien-être et de santé, est vigoureuse et devrait bénéficier aux exportations françaises de MDF et d'OSB. En particulier, le marché des panneaux d'isolation permanente du bâtiment est très porteur. Les Japonais s'intéressent davantage aux aspects liés à la structure et à l'incendie tandis que la France travaille particulièrement sur les aspects d'isolation acoustique et thermique, ce qui crée une belle opportunité pour les entreprises françaises en termes de ventes d'expertises mais aussi en R&D. Enfin, si les opportunités au Japon sont restreintes pour les panneaux de fibres durs (masse volumique ≥ 900 kg/m3) et de particules, la finition en bois avec les feuilles de placage (panneaux décoratifs) est un marché porteur pour les exportateurs français dans la menuiserie et l'ameublement.

5 Les perspectives d'exportations françaises au japon sont bien orientées

La hausse de la demande en bois d'ingénierie a toujours recours aux importations, malgré l'accroissement des capacités domestiques. En croisant les importations japonaises et les exportations françaises, de bonnes opportunités se dégagent, notamment pour l'ameublement en bois et la tonnellerie. De plus, au cours de la dernière décennie, les propriétaires japonais ont de plus en plus adopté le concept de la vie en plein air. Cela a conduit à une demande accrue de bois traité et naturellement durable pour les terrasses et autres structures de vie extérieures. Concernant les perspectives, les tendances haussières des exportations françaises sont les sciages de résineux, les produits rabotés, les produits collés et les produits traités.

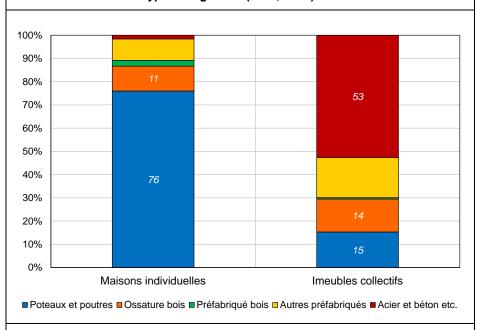
6 L'essor des jointures métalliques constitue une formidable opportunité pour les entreprises françaises

Pour construire des immeubles de grande hauteur en bois, les Japonais réfléchissent à optimiser des connexions hautement rigides pour la base des colonnes et la jonction poteau-poutre. A l'heure actuelle, le Japon développe beaucoup la solution des vis tirefond car la fixation des éléments se fait dans l'usine de fabrication ce qui facilite la construction sur site et permet une plus grande précision. Au Japon, les éléments structurants sont généralement assemblés avec de la colle, contrairement à la France qui a beaucoup recours aux organes métalliques. L'essor notamment des poteaux-poutres connectés avec des jointures métalliques constitue donc une opportunité intéressante pour les entreprises françaises.

7 La rénovation prend de l'ampleur, portée par une politique publique allante

Selon un expert japonais du marché, la rénovation a traditionnellement une image négative au Japon, même si l'aspect positif de la rénovation prend de l'ampleur. Aujourd'hui, une politique publique très favorable à la rénovation, notamment sismique, porte le marché. En parallèle, la demande des ménages est en hausse – dynamisée par la crise Covid-19 – et les entreprises fournissent des efforts pour capter cette demande. Depuis que le Japon est pleinement entré dans un processus de recul de la population et du vieillissement, le parc des logements existants intéresse de plus en plus les acteurs publics et privés. Il s'agira donc de rénover les logements anciens via la réalisation de logements confortables en facilitant le changement de résidence selon les étapes de la vie et selon l'utilisation du logement. Il existe donc une fenêtre d'opportunités au Japon pour les entreprises françaises pour répondre à la demande intérieure en rénovation du parc de logements existant.

Graphique 1 : Japon - Parts de marché des nouvelles constructions de logement selon la structure et le type de logement (2016, en %)



Source: MLIT

Note de lecture : au Japon, les structures des maisons individuelles sont construites à 76 % avec le système en poteaux et poutres et à 11 % avec le système à ossature bois. A l'inverse, les immeubles collectifs sont principalement construits avec des matériaux acier et béton (53 %).

Haroun BA

Responsable des Etudes Economiques à FCBA

Outil technologique reconnu

FCBA et ses équipes d'experts accompagnent les entreprises des filières forêt-bois et ameublement dans l'amélioration de leur compétitivité sur leur marché

L'Institut met à disposition de ces entreprises le savoir-faire de ses ingénieurs et techniciens et la technologie de ses laboratoires, accompagne les professionnels dans la normalisation, l'amélioration de la qualité de leurs produits et les aide à intégrer les innovations technologiques. FCBA diffuse également de l'information scientifique et technique, fruit de son expertise en recherche et développement et veille technologique, économique et documentaire.

Aide à la conception et à l'innovation

Concevoir et construire avec le bois, respecter les normes et la réglementation. Pour l'ameublement, concevoir par l'usage et proposer des matériaux innovants avec le centre de ressources INNOVATHEQUE.

R & D

Étre le porteur de l'innovation technologique pour permettre le développement des entreprises.

Centre de formation

Développer votre savoir-faire et vos compétences avec nos formations catalogue ou sur-mesure.

Bureau de normalisation

Animer et coordonner les travaux de normalisation du bois et des produits dérivés du bois et de l'ameublement.

Organisme certificateur

Marquage CE/RPC, CTB, NF, OFG, PEFC, FSC...

Laboratoires à la pointe

Chimie, physique, mécanique, biologie, finition, feu, biosourcés, matériaux...



Pour nous joindre

SIÈGE SOCIAL

10, rue Galilée 77420 Champs-sur-Mame +33 (0)1 72 84 97 84

BORDEAUX

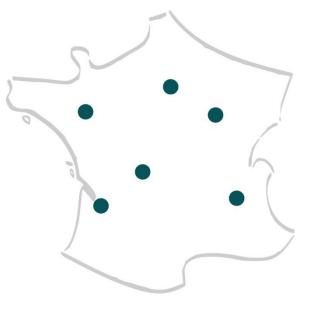
Allée de Boutaut - BP227 33028 Bordeaux Cedex +33 (0)5 56 43 63 00

GRENOBLE

Domaine Universitaire CS 90251 38044 Grenoble Cedex 9 +33 (0)4 56 85 25 30

CESTAS-PIERROTON

71, route d'Arcachon 33610 Cestas +33 (0)5 56 79 95 00



NANTES

15, boulevard Léon Bureau 44200 Nantes +33 (0)6 80 34 38 63

CHARREY-SUR-SAÔNE

60, route de Bonnencontre 21170 Charrey-sur-Saône +33 (0)3 80 36 36 20

VERNEUIL-SUR-VIENNE

Domaine des Vaseix 87430 Verneuil-sur-Vienne +33 (0)5 55 48 48 10





fcba.fr







